



ANALYSE DU MOUVEMENT INTRA 2014

2380 collègues ont participé à la première phase du mouvement dans l'académie de Bordeaux et dans le champ disciplinaire du SNES FSU qui ne comprend ni les professeurs d'E.P.S. ni les P.L.P.

C'est la deuxième année que le mouvement subit les conséquences de l'affectation des stagiaires dont deux catégories sont attendues, celle des stagiaires à temps plein (FSTG) et celle des stagiaires à mi-temps (ESPE). Cela a joué sur les postes dont un grand nombre a été réservé notamment en Gironde où doit se dérouler le gros de la formation, d'où des possibilités moindres de muter dans les zones pourtant les plus convoitées. Par ailleurs, le Recteur a refusé de tenir un groupe de travail pour les TZR, les MA et les ATP malgré la demande unanime des organisations syndicales lors de l'ouverture des FPMA (Formations Paritaires Mixtes de Travail).

1 L'intra : un léger sursaut

Contrairement aux prévisions, l'intra a été un peu moins pire que l'an dernier.

1.1 Une demande qui repart ?

19 collègues de plus que l'an dernier ont demandé une mutation. Après sept ans de baisse continue, c'est la première année que le nombre de demandeurs progresse.

Demandes	1999	2009	2010	2011	2012	2013	2014	EVO	%
De l'inter	943	558	588	505	495	456	504	48	10,5
Des TZR	1626	1067	730	691	512	472	425	-47	-10
Des postes fixes	1567	1282	1207	1300	1419	1433	1451	18	1,2
TOTAL	4136	2907	2525	2496	2426	2361	2380	19	0,8

La hausse de la demande provient d'un plus grand nombre de collègues arrivés de l'inter qui représentent 21,2 % des demandeurs contre 19,3 % l'an dernier et d'une demande plus importante des collègues en poste fixe dans l'académie qui représentent 61 % des demandeurs contre 60,7 % en 2013, certes cette augmentation reste modeste mais elle est en constante progression depuis 2009.

Par contre, la demande des TZR en poste dans l'académie s'affaïsse, elle représente 17,9 % des demandeurs contre 20 % l'an dernier et seuls 62 % des TZR ont formulé une demande contre 65,5 % en 2013.

1.2 Un bougé dans les capacités d'accueil

Dans son allocution d'ouverture, le Recteur a chiffré à 543 les capacités d'accueil définies par le Ministère tous corps confondus ; c'est 89 de plus soit une progression de 18,3 %.

Dans nos disciplines elles étaient probablement de 409 (486 entrants en mars et 77 sortants titulaires). C'est 24 de plus que l'an dernier mais c'est encore loin de répondre aux besoins d'avoir des personnels en poste puisqu'il est resté plus de 200 postes vacants après le mouvement.

C'est sans doute pour cette raison que le Recteur a relayé l'inquiétude du Ministre qui constate que les personnels perçoivent mal la concrétisation de créations de postes dans les établissements, c'est peu dire.

1.3 Un peu plus de mutés

Bien que le nombre de POM ou Postes Offerts au Mouvement eut été inférieur, 709 au lieu de 753, le nombre de mutés a progressé de 35 en raison d'un effort fait lors des FPMA ou disons d'une plus grande souplesse de l'administration qui a accepté les propositions d'amélioration faites par les commissaires paritaires.

	1999	2009	2010	2011	2012	2013	2014	EVO
Mutés	3255	1504	1112	1245	1115	979	1014	35
%	78,7	51,7	44	49,9	46	41,5	42,6	1,1
Inter %	99,8	97,7	98,3	99,6	99,8	100	99,8	
TZR %	99,7	42,5	23,6	43,7	27,9	21,6	21,4	
PF %	44,2	39,5	30	33,8	33,7	29,4	28,9	

1.4 Quelle satisfaction ?

La satisfaction dans les trois premiers vœux a été moindre pour les inter avec un recul de 13,3 % et pour les TZR en baisse de 6 points alors que les collègues en poste fixe sont en hausse de 4,1 points.

%	1999	2009	2010	2011	2012	2013	2014
3 vœux	35,8	46,5	51,5	47,8	46,3	51	44,5
en extension	8	5,4	9,4	4,6	4,6	6,4	7,4

Moins de satisfaction, plus d'extensions sont les deux bilans du mouvement 2014.

75 collègues de l'inter sont partis en extension soit 14,9 %, c'est la deuxième année que leur nombre progresse, ils étaient 12,7 % l'an dernier et 8,7 % en 2012.

Parmi les étendus, 69,3 % l'étaient en ZR alors qu'ils n'étaient que 50,8 % l'an dernier.

Cette année, c'est en Dordogne qu'il y a eu le plus d'étendus (42,7 %) puis dans le Lot et Garonne (22%), en Gironde (14,7 %), dans les Landes (9,3 %) et enfin dans les Pyrénées Atlantiques (5,3 %).

L'augmentation des extensions appelle les entrants à prévoir celle-ci afin de ne pas être traités au plus petit barème.

Pour les demandes de mutations simultanées est constatée une baisse importante avec 32 demandes contre 60 l'an dernier, 26 ont obtenu une mutation ce qui est mieux.

Les alertes faites par le SNES et l'administration ont sans doute joué car les mutations simultanées sont toujours problématiques sachant que le plus petit barème entraîne le plus gros.

1.5 Où mutent les collègues ?

Une curiosité cette année, des collègues qui demandaient le Lot et Garonne n'ont pu y muter faute de postes.

%	INTER	EVO	TZR	EVO	INTRA	EVO	TOTAL	EVO
DOR	16,7	+	11	+	7,9	-	12,5	+
GIR	40,4	-	48,4	+	52,5	+	46,1	-
LAN	14,7	+	12,1	-	14,1	+	14,2	+
LG	13,7	+	9,9	+	6,2	-	10,3	+
PA	14,5	+	18,6	-	19,3	-	16,9	-
BX	100		100		100		100	

Les taux de pression (Mutés/POM) a beaucoup augmenté, la Gironde a été plus difficile d'accès et c'est la Dordogne qui a été la plus accessible.

	Pression 2014	Rang	Pression 2013	Rang
DOR	0,977	5	1,055	4
GIR	1,345	1	1,268	2
LAN	1,301	3	1,225	3
LG	1,083	4	0,978	5
PA	1,325	2	1,382	1
BX	1,274			

Compte tenu de la particularité du mouvement, cette année, les « petits départements » accueillent plus de mutés (37% contre 31,9 % en 2013).

1.6 Des mesures de cartes de moins en moins nombreuses

C'est la troisième année que les MCS sont en forte baisse, 25 étaient présentes dans l'intra contre 43 en 2013.

MCS	CTA	AV INTRA	AP INTRA	Ramené	Muté
DOR	4	4	3		1
GIR	11	9	7	1	1
LAN	1	1	1		
LG	3	3	0	3	
PA	8	8	5	1	2
BX	27	25	16	5	4

Un plus grand nombre de collègues ont été ramenés dans leur affectation d'origine.

1.7 Une modération des SPEA

Même s'il ne faut pas crier victoire sachant que les postes spécifiques académiques représentaient 6,8 % des POM et 9 d'entre eux représentaient des postes fonctionnels (Eclair- Cure et EREA), la situation est moins pire que les deux années précédentes.

Toutefois s'est posé le problème de l'affectation des CPE dans trois EREA non spécifiées alors que tous les autres postes le sont, par ailleurs les EREA n'ont pas vocation à avoir un CPE dans la mesure où 63 postes d'instituteurs sont pris sur le budget du second degré pour assurer l'encadrement des élèves.

Ce pose aussi la question du droit à mutation d'un SPEA par une Intra qui s'est avérée impossible. Cela a été le cas pour des collègues en poste type ECLAIR.

Cette question devrait être réfléchie dans un GT à venir.

121 collègues ont demandé un SPEA soit 5,1 % des demandeurs, 42 ont obtenus un avis favorable et 23 ont été affectés. Les 9 postes fonctionnels ont été attribués avec l'avis des chefs d'établissement concernés sans communication aux FPMA.

Au total les SPEA se sont distribués ainsi :

SPEA	Postes VACANTS	ENTRANTS	SORTANTS	Postes restés vacants après le mouvement	%
DOR	6	3	2	5	83,3
GIR	21	13	1	9	43,9
LAN	6	3		3	50
LG	4	1		3	75
PA	11	9	1	3	27,3
BX	48	29	4	23	47,9

Ce qui est choquant c'est de voir que près de la moitié des postes soit restée vacante. Par ailleurs, d'autres solutions pourraient être trouvées comme pour l'enseignement en classe européenne notamment en histoire-géographie.

Certaines disciplines génèrent trop de SPEA comme les SII (1/3 des postes au mouvement), les STG (27, 8 % des POM), les langues régionales et l'histoire géographie dont le SNES a demandé l'abandon des postes en section européenne pour que des collègues puissent muter. Faute de réponse positive, force est de constater que les postes restés vacants ont été affectés à des stagiaires sans qualification particulière pour l'enseignement dans ces sections européennes.

1.8 Les mutations selon les origines des candidats

Trois catégories de candidats sont dans le mouvement, les entrants, les TZR et les collègues en poste fixe dans l'académie. 529 candidats étaient en mutation obligatoire dont 25 mesures de carte scolaire.

1.8.1 Les arrivées de l'inter

1.8.1.1 Qui sont-ils ?

504 collègues arrivaient par l'inter, un n'a pas muté à l'intra car il a réintégré une université. Un plus grand nombre de collègues réintégraient notre académie (82 au lieu de 36) et 18 ont été affectés avec la bonification de 1000 points portant sur le département ou la ZR d'affectation antérieure.

Inter	Mutés	%	% 2013
de collègue	165	32,8	30
de lycée	60	11,9	13,8
de LP	2	0,4	0,9
de CIO	3	0,6	0,2
de ZR	51	10,1	11,4
IUFM BX	106	21,1	18,2
IUFM autre	14	2,8	2
ATP BX	13	2,6	2,4
ATP autre	1	0,2	
Réintégration	82	16,3	7,9
Dispo	3	0,6	9,9
Université	3	0,6	0,9
Etranger			1,8
TOTAL	503	100	100

- ✓ Un plus grand nombre de collègues issus des établissements notamment des collèges.
- ✓ Une baisse continue des collègues de ZR.
- ✓ 120 néo-titulaires contre 92 et une progression de 23 pour ceux issus de l'académie.
- ✓ Moins d'agrégés qui pèsent 10,9 % (-3,1) alors que les certifiés progressent de 4,2 %.
- ✓ Le plus âgé des mutés va avoir 61 ans et le plus jeune à 24 ans.
- ✓ L'âge médian est de 37 ans en progression de 2 ans et les cohortes les plus nombreuses sont de 1982 (32ans) et de 1986 (28ans)
- ✓ Les moins de quarante ans sont toujours en baisse passant de 66,2 % à 62,6 % ce qui indique que l'académie est de plus en plus difficile à obtenir.

1.8.1.2 Où sont-ils mutés ?

74 ont été mutés en extension soit 14,7 % dont 69,3 % sont en Dordogne et dans le Lot et Garonne ce qui est plus que l'an dernier.

	Mutés	%	EVO	en CLG	%	EVO	en LYC	%	EVO	en ZR	%	EVO
DOR	84	16,7	+	38	45,2	-	16	19	-	27	32,1	+
GIR	203	40,4	-	123	60,6	+	41	20,2	-	36	17,7	+
LAN	74	36,5	+	42	56,7	+	18	24,3	-	14	18,9	+
LG	69	13,7	+	29	42	-	13	18,8	-	27	39,1	+
PA	73	14,5	+	36	49,3	+	23	31,5	+	14	19,2	-
BX	503	100		268	53,3	-	111	22,1	-	118	23,5	+
2013	456				54,4			28,5			14,3	

- ✓ La mutation en Gironde a été plus difficile en raison du manque de postes.
- ✓ Reprise de l'installation en ZR à l'exception des Pyrénées Atlantiques.
- ✓ Des lycées plus difficiles à obtenir.

La mesure du grégarisme montre que 67,9 % des collègues originaires d'un collège sont à nouveau en collège ; 48,3 % des originaires d'un lycée sont en lycée et un tiers des TZR restent en ZR.

Les 120 néo-titulaires sont plus nombreux en Dordogne, dans le Lot et Garonne et dans les Pyrénées Atlantiques. Plus de la moitié est en collège et un tiers commence sa carrière en ZR contre 18,7 % l'an dernier.

1.8.1.3 Quels types de vœux ?

% Vœux	Précis	Larges	Extension
DOR	34,5	28,6	38,1
GIR	44,8	49,7	5,4
LAN	39,2	44,6	9,5
LG	24,6	46,4	29
PA	32,9	61,6	5,5
BX	38,8	46,5	14,7
2013	48	37,9	12,7

Très peu d'entrants ont obtenu un vœu établissement 8,2 % contre 11 % l'an dernier. Le plus grand nombre a muté grâce à un vœu départemental soit 30,8 %. Si cette année reste particulière en raison de l'afflux des stagiaires, les deux départements les plus demandés tels les Pyrénées Atlantiques et la Gironde, nécessitent de bien réfléchir à sa stratégie et de prendre conseil au SNES avant de formuler sa demande.

1.8.2 Les TZR Bordeaux

425 TZR demandaient une mutation, en baisse régulière.

1.8.2.1 Qui sont-ils ?

TZR	DEM	% TZR	EVO	MUTE	%	EVO
DOR	50	67,6	5,3	15	30	16
GIR	180	58,2	-2,8	35	19,4	-3
LAN	52	62,6	-3	9	17,3	-7,3
LG	38	62,3	-2	12	31,6	16
PA	105	66	-1,8	20	19	-3,7
BX	425	62	-1,6	91	21,4	-0,2

Globalement, les TZR ont plus de mal à muter car ils sont plus sélectifs. Toutefois, deux départements sont plus fluides que l'an dernier, la Dordogne et le Lot et Garonne. C'est dans les Landes que les TZR ont été les plus bloqués.

Les TZR agrégés pesaient 12 % des demandeurs (-1,3), 17,6 % ont été mutés, ils constituaient 9,9 % des mutés (-2,8)

Les TZR certifiés représentaient 80,7 % des demandeurs (-3,2), 21,9 % ont muté et ils pesaient 82,4 % des mutés (-3,9).

Les CPE étaient 5,2 % des demandeurs, 22,7 % ont muté et ils pesaient 5,5 % des mutés.

Le plus âgé avait 61 ans, le plus jeune va avoir 26 ans. L'âge médian est de 37 ans, la cohorte la plus demandeuse est celle des 34 ans et celle des 42 ans, la plus mutée.

1.8.2.2 Où sont-ils mutés ?

	TT	Poids	En DOR	%	En GIR	%	Ds LAN	%	En LG	%	Ds PA	%
De DOR	15	16,5	10	66,7	4	26,7			1	6,7		
De GIR	35	38,5			33	94,3			1	2,9	1	2,9
Des LAN	9	9,9					9	100				
Du LG	12	13,2			3	25			7	58,3	2	16,7
Des PA	20	22			4	20	2	10			14	70
BX	91	100	10	11	44	48,4	11	12,1	9	9,9	17	18,7
EN 2013	102			5,9		45,1		14,7		6,7		27,5

Cette année, c'est la Gironde qui est le département le plus attractif alors que ceux des PA et des Landes se dégradent. Les TZR hommes ont été plus mutés que les TZR femmes (23,9 contre 19,9 %) et comme d'habitude les hommes sont plus affectés en lycée pour 52,6 % alors que les femmes le sont pour 37,7 %, l'écart est de 14,9 points en légère baisse (-1,9).

La satisfaction dans les trois premiers vœux s'est dégradée à 62,6 % contre 68,6.

L'affectation par type d'établissement est la suivante :

	BX	%	DOR	%	GIR	%	LAN	%	LG	%	PA	%
En CLG	45	49,5	3	30	21	47,7	6	54,5	3	33,3	12	70,6
En LYC	40	44	1	10	19	43,2	5	45,5	5	55,5	5	29,4
En AUT	2	2,2	6	60	1	2,3			1	11,1		
En ZR	4	4,4			3	6,8						

C'est toujours en collège que les TZR mutent le plus mais avec une baisse de 5,4 points alors que l'affectation en lycée progresse légèrement.

C'est toujours dans les PA que l'on mute le plus en collège et dans le Lot et Garonne que l'on mute le plus en lycée.

1.8.2.3 Quels types de vœux ?

84,6 % des TZR ont muté grâce à des vœux précis avec une progression des vœux établissement (24,2 % au lieu de 18,6 %) par contre le vœu commune est en retrait de 67,6 % à 53,8 %.

Il y a plus de vœux larges (15,4 % au lieu de 9,8 %) notamment en Gironde où le vœu départemental permet la mutation de 8 TZR.

1.8.3 Les collègues en poste fixe

1451 collègues ont demandé une mutation dont 25 en mesure de carte scolaire.

	BX	%	DOR	%	GIR	%	LAN	%	LG	%	PA	%
Postes	12179		1453		5719		1493		1199		2314	
DEM	1451	11,9	156	10,7	681	11,9	213	14,3	121	10,1	257	11,1
MUTE	420	28,9	33	21,1	221	32,5	59	27,7	26	21,5	81	31,5
% Postes		3,4		2,3		3,9		4		2,2		3,5
En 2013		3,5		3,7		3,2		3,1		3,9		3,8

C'est dans les Landes que la demande a été la plus forte et aussi paradoxal que cela puisse être c'est dans le Lot et Garonne et en Dordogne qu'il a été le plus difficile de muter.

Plus de demandeurs et moins de postes explique la problématique dans le Lot et Garonne. Les agrégés représentaient 14,3 % des demandeurs (0,1), 30,4 % ont été mutés et ils ont pesé 15 % des mutés (4). Les certifiés représentaient 78,2 % des demandeurs (-0,2), 28,8 % ont été mutés et ils pesaient 77,9 % des mutés (-0,7). Les CPE représentaient 7 % des demandeurs, 24,5 % ont été mutés et ils pesaient 6 % des mutés. Il y avait un PLP dans le mouvement qui a été affecté dans un SPEA. Les hors classe ont plus muté que les classe normale.

Le plus âgé des collègues avait 64 ans et il a muté et le plus jeune avait 26 ans et il n'a pas été muté.

La cohorte des demandeurs la plus nombreuse a été celle de 1972 soit les 42 ans (41 en 2013), l'âge médian a été de 38 ans et la cohorte la plus mutée celle des 34 ans.

1.8.3.1 Où ont-ils muté ?

La Gironde et les PA représentaient 71,9 % des mutations et renforcent toujours leur attractivité. C'est en Gironde que les collègues issus des postes sont restés le plus.

Par contre est notée la dégradation landaise observée l'an dernier et le fait que la Dordogne et le Lot et Garonne restent centrifuges.

	TT	Poids	24	%	33	%	40	%	47	%	64	%
De DOR	48	11,4	30	62,5	17	35,4			1	2,1		
De GIR	183	43,6	1	0,5	175	95,6	5	2,7			2	1,1
Des LAN	57	13,6			7	12,3	42	73,7			8	14
Du LG	43	10,2	2	4,6	7	16,3	5	11,6	25	58,1	4	9,3
Des PA	71	16,9			5	7	4	5,6			62	87,3
DISPO	18	4,3			10	55,5	3	16,7			5	27,8
BX	420	100	33	7,8	221	52,6	59	14	26	6,2	81	19,3
En 2013	421			9		50,4		16,1		6,7		17,6

L'affectation en collège continue de baisser (-7) de manière significative alors que la mutation en lycée poursuit sa progression (7,7), celle en ZR progresse aussi mais plus modestement (0,5) ;

C'est dans le Lot et Garonne que les collègues sont le plus affectés en collège et en Dordogne en lycée.

1.8.3.2 Quels types de vœux ?

C'est le vœu établissement qui a permis aux collègues de muter les plus nombreux (44,4 %).

Les vœux larges ont été utilisés par 13,3 % contre 13,5 % l'an dernier.

1.8.4 Les types de vœu pour l'ensemble des mutés

%	Inter	TZR	PF	TOTAL	N-1
SPEA	1	7,7	4,8	3,1	4,3
ETA	7,2	16,5	36,7	20,2	19,4
COM 1	2,4	6,6	7,8	5	5,2
COM 4	1,8		0,7	1,2	0,2
COM	26,4	53,8	36,4	33	39,1
TT V Précis	38,8	84,6	86,4	62,6	68,4
DEP1	1,8		0,9	1,3	1
DEP4	0,6	1,1		0,4	
DEP	30,8	9,9	8,8	19,8	19,4
ZR	13,3	4,4	3,6	8,5	4,8
TT V Larges	46,5	15,4	13,3	30	25,2
Extension	14,7		0,2	7,4	6,4

Les vœux précis sont en baisse alors que les vœux larges et les extensions ont progressé. Les entrants ont eu plus de mal à accéder aux vœux précis ainsi que les TZR.

Au moment où a été établie cette statistique un collègue en MCS était en extension en ZR alors que quelques jours plus tard une retraite tardive lui permettait d'être réaffecté dans son établissement.

%	V Précis	V larges	Extension
DOR	54,3	21,2	25,2
GIR	67,9	29,8	2,4
LAN	65,3	29,9	4,9
LG	47,1	32,7	20,2
PA	62	35,7	2,3
BX	62,6	30	7,4

C'est en Gironde que les vœux précis ont le plus abouti et dans les PA qu'il a été nécessaire de formuler des vœux larges pour pouvoir être muté.

1.9 Les mutations selon les corps

313 agrégés ont demandé une mutation soit 13,1 % des candidats (-0,9), 126 ont été mutés soit 12,4 % des mutés et 40,2 % des candidats (-0,9).

% mutés	EN CLG	EN LYC	EN ZR
EN 2014	18,2	65,9	15,9
EN 2013	25,7	63,2	5,9
EN 2012	19	69,3	11,6

L'affectation en lycée est assortie d'une bonification considérable, le flux des agrégés en lycée est majoritaire et fluctuant selon le nombre de postes vacants.

Les agrégés hommes sont 44,1 % des demandeurs et ont été plus mutés que les femmes agrégées en valeur relative. Les agrégés truvent l'accès au lycée, 84,5 % y sont affectés pour 50 % des agrégées, l'écart grimpe à 34,5 (+20,3). 27,9 % des agrégées sont en collège et 22 % en ZR alors que 6,9 % des agrégés sont en collège et 8,6 % en ZR. 1914 certifiés ont demandé une mutation soit 80,4 % des demandeurs (0,5), 831 ont été mutés soit 43,4 % (1,7).

% mutés	EN CLG	EN LYC	EN ZR
EN 2014	55,3	30,1	14
EN 2013	60,5	29,8	7,8
EN 2012	66,6	23,3	9,6

Là encore l'affectation tient plus du nombre de postes que des bonifications. Les certifiés hommes représentent 29,8 % des demandeurs, en baisse de 1,9, 42,3% ont été mutés dont 38,3 % en lycée (+5,6).

Les femmes sont encore plus nombreuses avec 69,4 % des demandeurs, 43,9 % ont été mutées dont 26,6 % en lycée. Alors qu'il y avait une réduction des écarts homme-femme depuis trois ans, l'écart constaté est reparti à la hausse avec 11,7 points contre 4,2 points l'an dernier.

1.10 Les mutations selon les sexes

	DEM	%	MUT	%	%/D	PF	%	ZR	%	CLG	%	LYC	%	Ecart
HOM	753	31,6	316	31,2	42	282	89,2	34	10,8	131	41,5	145	45,9	18,4
FEM	1627	68,4	698	68,8	42,9	594	88,1	104	14,9	382	54,7	194	27,9	-18,4
TT	2380	100	1014	100	42,6	876	86,4	138	13,6	513	50,6	339	33,4	

L'affectation en collège reste majoritaire avec un nouveau recul (-3,9), les femmes y sont affectées bien plus que les hommes avec un recul de 2,6 alors que les hommes connaissent un recul de 7,4.

L'affectation en lycée reste stable avec un tiers des mutés mais contrairement aux deux années antérieures l'écart homme-femme s'accroît fortement passant de 8,3 à 18,4 ;

faut-il en conclure que les lycées seraient l'apanage des hommes ?

Cette évolution doit être observée avec soin car elle est inquiétante.

1.11 L'impact des bonifications

4 types de bonifications existent dont une commune à tous les demandeurs, celle de la situation professionnelle appelée le barème commun.

Les trois autres sont d'ordre familiaux, administratif et de choix individuels.

L'analyse de ces bonifications sur un panel de 10 % des demandes conduit à dire :

- ✓ 30,2 % des demandeurs n'utilisent que le barème commun
- ✓ 36,1 % utilisent une bonification
- ✓ 25,6 % utilisent deux bonifications
- ✓ 7,1 % utilisent trois bonifications
- ✓ 0,8 % utilisent quatre bonifications

Celles qui assurent 100% de mutations sont :

- Les bonifications médicales, les réintégrations à condition de formuler un vœu large, les séparations là encore à condition de formuler un vœu large.

Celles qui assurent plus de 40 % de mutation :

- Les mesures de carte scolaire y compris les ex MCS
- La prise en compte des services de non titulaire
- Les mutations simultanées
- Les points TZR.

Celles qui assurent moins de 40 % de mutation :

- La bonification APV
- La prise en compte de plus de 9 ans d'ancienneté
- Les SPEA
- Le rapprochement de conjoint
- La bonification agrégé.

Celles qui n'assurent rien en raison de vœux trop précis

- Le RRE et la bonification ZEP.

C'est par les intras qu'ont pu être repêchés les collègues faisant valoir d'abord un rapprochement de conjoint et des RRE puis des collègues ayant une forte ancienneté de poste.

Pour zoomer sur les bonifications médicales, il faut savoir que le GT barème a traité 170 demandes contre 167 l'an dernier mais pour moins de bonifiés, 55 contre 62 soit 32,3 % des demandes. La contrainte du mouvement a été prise en compte.

Les dossiers médicaux représentaient 7,1 % des demandeurs et 5,4 % des mutés.

Les disciplines les plus demandeuses en nombre furent les lettres modernes, l'anglais, l'espagnol, la documentation.

Celles qui eurent le plus de bonifiés furent les lettres modernes, les math, les CPE, l'histoire-géo et l'anglais.

En valeur relative ce furent l'italien, les SVT, les math, les CPE, les SII, les lettres modernes qui furent le plus mutées.

Trois dossiers ont été refusés en raison de vœux trop précis, un accepté en plus et deux annulés.

1.12L'intra selon les disciplines

39 disciplines étaient dans le mouvement dont 25 ont permis de muter au-dessus de la moyenne établie à 42,6 % (+3).

Parmi les grosses disciplines, les lettres modernes, les math, l'anglais étaient fluides alors que l'histoire géographie, les sciences physiques, les SVT l'étaient moins quant à l'espagnol elle était bloquée.

Dans l'ensemble, les disciplines bloquées ou peu fluides représentaient 25 % au lieu de 43,6 % l'an dernier. Donc au total, le mouvement a été plus fluide.

2 disciplines bloquées		9 disciplines peu fluides		15 disciplines fluides		9 disciplines très fluides	
Eco Info	25 %	Sc Physiques	27,2	Lettres mod	43,6	SII Info	68,7
Espagnol	25 %	Occitan	28,6	Anglais	44	COP	80
		SII Méca	33,3	Italien	44,3	Basque	83,3
		Histoire Géo	33,7	Arts	47,4	Chinois	100
		Education	33,8	Eco Mark	47,6	SII Archi	100
		Ed. Musicale	35,7	SII Energie	50	Assist Ing	100
		SVT	36	Phy App	50	Biotec	100
		Biochimie	40	Eco Com	50	STMS	100
				Lettres clas	55,5		
				Doc	57,3		
				Math	57,4		
				Techno	58,5		
				Allemand	59,2		
				SES	59,4		
				Philo	65,1		

1.13 L'intra selon les types d'établissement

%	1999	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CLG	26,2	70,4	55,3	57,2	58,9	54,5	50,6
LYC	14,6	27,4	24,5	25,8	29,7	35,6	33,4
Autres		1,9	2,2	2,2	1,7	1,7	2,4
ZR	59,3	13,8	17,9	14,9	9,7	8,1	13,6

Deuxième baisse des mutés en collège et un réamorçage de l'affectation en ZR.

Quelle distribution spatiale ?

	MUTES	EVO	CLG %	EVO	LYC	EVO	AUT	ZR	EVO
DOR	127	12	43,3	-11,5	32,3	1,9	3,1	21,2	9
GIR	468	-10	52,4	-2,8	34,2	-2,4	3	10,5	4,6
LAN	144	35	54,9	-5,7	32,6	3,2	2,1	10,4	1,2
LG	104	15	45,2	-6,5	26	-13,3	1	27,9	18,9
PA	171	-17	50,9	0,4	37,4	-0,9	1,2	10,5	0,4
BX	1014	35	50,6	-3,9	33,4	-2,2	2,4	13,6	5,5

C'est toujours dans les Landes que l'on mute le plus en collège et dans le Pyrénées Atlantiques en lycée. Pour les ZR, le calibrage a profité au Lot et Garonne et à la Dordogne qui accusaient jusqu'alors un déficit par rapport à leur poids respectif.

1.14 La mécanique du mouvement : 30,7 % de changements ont été observés au cours du travail paritaire.

La mise en réserve de 444 postes pour l'accueil de deux vagues de stagiaires a bloqué des postes intéressants dans les grandes agglomérations. Ce qui a induit plus d'extensions pour les entrants. Pour tous les corps, la mise en réserve de poste s'est élevée à 521 supports.

Pour la troisième année, le Rectorat a accepté de ne pas diffuser le projet d'affectation soutenu par l'ensemble des organisations syndicales. Si quelques fuites ont été observées, elles sont restées marginales.

Par ailleurs, les règles du mouvement établies dans le cadre du paritarisme ont été assouplies en FPMA.

Au final, 123 collègues non mutés au départ l'ont été en FPMA. 16 disciplines ont connu des changements.

FPMA	Mutés	Delta	ID	IC	TT	%	VD	VC	TT	%	TT	%
CPE	48		14	1	15	31,2	13	1	14	29,2	29	60,4
DOC	47		11		11	23,4	15		15	31,9	26	55,3
Philo	28		5		5	17,9	6		6	21,4	11	39,3
Lettres Mo	154		10	5	15	9,7	30	7	37	24	52	33,8
Anglais	118		21	1	22	18,6	26	3	29	24,6	51	43,2
Espagnol	33		11	2	13	39,4	6	1	7	21,2	20	60,6
Histoire Géo	98	2	4	2	8	8,2	11	5	12	16,3	24	24,5
SES	19			1	1	5,3	2	1	3	15,8	4	21
Math	162		5	5	5	6,2	7	7	14	8,6	24	14,8
Techno	24	1			1	4,2					1	4,2
Sc Physiques	59		14	1	15	25,4	10	3	13	22	28	47,5
SVT	54		17	1	18	33,3	10	1	11	20,4	29	53,7
Ed musicale	15		3		3	20					3	20
Arts Pla	36		1		1	2,8	3		3	8,3	4	11,1
Eco Com	7		1		1	14,3	1		1	14,3	2	28,6
Eco Fin	7		1		1	14,3	2		2	28,6	3	42,9
TOTAL	1014	3	118	19	140	13,8	142	29	171	16,9	311	30,7
2013	979	3	62	18	80	8,2	106	36	142	14,5	225	23
Ecart	35		56	1	60	5,6	36	-7	29	2,4	86	7,7

311 collègues ont été changés d'affectation dans le souci de les améliorer avec des intra départementale (ID) et des intra commune (IC).

Ces affectations seraient sans doute améliorables en faisant apparaître clairement les collègues entrants dans un poste alors qu'ils sont zappés sur les verts informatiques. Revenir aux verts papier tels qu'ils étaient il y a deux ans est une interrogation car ils étaient plus efficaces.

Les services de la DPE sont devenus experts dans la gestion des intras ce qui génère un travail paritaire plus consensuel et donc plus efficace. C'est un bien pour les collègues que le SNES tient à saluer et à maintenir.

1.15 Les révisions d'affectation

Elles ont eu lieu le 10 juillet. 122 collègues ont demandé une révision, seuls 13 soit 10,7 % l'ont obtenue. C'est peu car le Rectorat a opposé l'affectation des stagiaires, il a retenu 54 dossiers à étudier en août sans contrôle paritaire.

1.16 Les syndiqués du SNES dans le mouvement :

29 % des demandeurs de mutation étaient syndiqués dont 44,6 % avaient envoyé une fiche syndicale (-0,4).

Le SNES tient informés les collègues de leur barème. Il faut y être attentif car le manque de réaction peut être dévastateur.

Mutés en %	2010	2011	2012	2013	2014
SNES AJ	57,4	62,5	58,3	53,6	55,4
NAJ	26,7	48,9	38,8	30,4	41,2
Anciens AD	34,9	38,5	38,7	28,2	28,1
non SNES	39,5	44,7	41,6	38,5	38,2
TOTAL	44	49,9	46	41,5	42,6
Ecart AJ SNES	13,4	12,6	12,3	12,1	12,8
Autres	-4,5	-5,5	-4,9	-4,1	-5,2

Les adhérents à jour (AJ) sont largement plus mutés que ceux qui ne le sont plus, Non à Jour et Anciens adhérents. Même constat avec ceux qui sont adhérents à un autre syndicat ou qui ne sont pas syndiqués.

Le SNES est majoritaire aux élections professionnelles et ses commissaires paritaires sont particulièrement vigilants à l'égard du suivi personnalisé des syndiqués. Ils assurent le travail paritaire pour tous les candidats à une mutation mais le conseil et le suivi des syndiqués est facilité par l'échange d'informations. Ceci explique le meilleur score des syndiqués.

En conclusion, le mouvement intra 2014 a été une nouvelle fois mis à contribution pour les nécessités de service. Le Recteur a appelé de ses vœux le retour à la normale pour l'an prochain, gageons qu'il ait raison.

Le 4 décembre 2014, auront lieu les élections professionnelles. Tous les syndiqués sont appelés à voter et à faire voter pour les listes du SNES et de la FSU, notre fédération, afin de poursuivre le travail paritaire pour le bénéfice de tous les collègues. C'est un enjeu majeur, un défi dans un contexte qui nécessite que nous serrions les rangs.

Fait à Bordeaux, le 11 juillet 2014.